

---

**De:** Geipan  
**Envoyé:** mercredi 21 janvier 2009 09:34  
**À:**  
**Objet:** suivi cas d'observation Courpière 63

Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir porté à notre connaissance votre témoignage d'observation.

Afin qu'une enquête puisse être menée et d'autres témoins trouvés, nous vous recommandons d'effectuer une déclaration à la Gendarmerie Nationale. Le Procès Verbal qui sera établi nous sera ensuite transmis.

Cordialement,

## GEIPAN

**Centre National D'Etudes Spatiales**

18 Avenue BELIN

31401 TOULOUSE CEDEX 9

BPI 2911

Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82

-----Message d'origine-----

**De :**  
**Envoyé :** mardi 20 janvier 2009 19:04  
**À :** Geipan  
**Objet :** météorite ou débris spatial ?  
**Importance :** Haute

Monsieur,

Samedi 17 janvier 2009, à 18h51, alors que je circulais en voiture sur la D 906 qui relie THIERS à AMBERT, dans le département du Puy-de-Dôme, j'ai pu observer, à hauteur du lieu-dit Lavaure, commune de COURPIERE, la **chute d'une météorite ou d'un débris spatial en feu.**

Il faisait nuit noire. J'ai assisté à cette chute pendant 5 secondes environ. La route étant parfaitement droite, je peux dire que la direction de l'objet en feu devait être **Sud Est - Nord Ouest.**

J'ai été frappé par l'inclinaison très forte de l'axe, peut-être **45°**, voire davantage (j'entends: par rapport à la verticale).

Le 20 janvier, soit trois jours après, la gendarmerie de COURPIERE m'a déclaré ne pas avoir recueilli d'autres témoignages à ce sujet.

Et sur le terrain de l'entreprise , apparemment aucun impact n'est visible.

Mais il est très possible que la chute se soit terminée à 2 ou 300 m de là.

Merci de bien vouloir m'informer si, à partir de ces quelques renseignements, vous pouvez établir de quoi il peut s'agir.

Je vous précise que je suis professeur et que je ne suis absolument pas sujet à des hallucinations.

Très sincèrement.

-----